



Le Plouasnais

Feuillet Municipal N°31 – Avril 2018

MAIRIE / AGENCE POSTALE

Lundi : 9h – 12h / 15h – 16h30

Mardi : 9h – 12h / 15h – 16h30

Mercredi : 9h – 12h / fermée

Jeudi : fermée / 15h – 16h30

Vendredi : 9h – 12h / 15h – 16h30

Samedi : 9h – 12h

Internet : <http://www.plouasne.fr>

Email : mairie.plouasne@wanadoo.fr

Bureau : 02 96 86 48 19

Fax : 02 96 86 42 40

Urgence Communale : 06 10 11 34 48

Agence Postale : 02 96 82 51 90

PRATIQUE

POMPIERS : 18

SAMU : 15

Docteurs Guiomar & Sourd : 02 96 86 48 17

Infirmières 02 96 86 43 62

Dentistes 02 96 86 48 76

Podologue 02 96 86 43 97

Pharmacie 02 96 86 48 78

Diététicienne 07 68 31 68 25

Ostéopathe 02 96 27 32 27

Antipoison 02 99 59 22 22

Gendarmerie 02 96 87 74 00

Écoles 02 96 86 48 44 (publique)

02 96 86 46 54 (privé)

Cantine 02 96 86 48 56

Collège 02 96 86 48 31

GARDERIE MUNICIPALE 02 96 86 48 44

Toute la semaine : 7h – 8h40 / 16h35 – 19h

Mercredi : 7h – 8h40

BIBLIOTHÈQUE 02 96 86 44 59

Mardi : 16h / 18h

Mercredi : 16h30 / 18h

Jeudi : 16h30 / 18h

Samedi : 10h / 11h30

DÉCHETTERIE D'EVRAU 02 96 87 20 10

Lundi : Fermée / 14h – 17h45

Mardi : Fermée

Mercredi : 8h45 – 12h30 / Fermée

Jeudi : 8h45 – 12h30 / 14h – 17h45

Vendredi : 8h45 – 12h30 / 14h – 17h45

Samedi : 8h45 – 12h30 / 14h – 17h45

DÉCHETS VERTS - PLOUASNE

Mercredi : Fermé / 14h – 17h45

Samedi : 10h – 17h45

Un nouveau bureau pour le Comité des Fêtes :

Lors de l'assemblée générale du 26 Janvier 2018 à 20h30 à la salle du club house de Plouasne, les membres du Comité des Fêtes ont désigné leur nouveau bureau :

Président : CHAUVEL Damien

Vice-Président : COCHERIE Yannick

Trésorier : MORILLON Denis

Trésorière -Adjt : DUFOUIL Béatrice

Trésorière-Adjt : LAIGRE Jacqueline

Secrétaire : DAUGAN André

Secrétaire – Adjt : LAIGRE Henri



Nouvelle secrétaire générale :

Fabienne LAMBERT-FAVREL, 48 ans, vient de prendre ses fonctions de secrétaire générale à la Mairie de Plouasne, le 1er février. Elle était auparavant responsable administrative et gestionnaire du service du S.I.T.S. de Plancoët (Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire). Elle a débuté sa carrière dans le secteur privé comme Assistante de Direction dans une entreprise d'une centaine de personnes dans le Pays de Fougères (35).

Club de Gym de Plouasne :

L'assemblée Générale de la gym pour adultes de Plouasne s'est réunie à la salle polyvalente, le vendredi 9 Février 2018.

Actuellement il y a une baisse des effectifs pour la séance du mercredi soir, par contre Sport Santé Bien Être pour les seniors se développe, d'où la création d'une seconde séance avec 2 niveaux d'activités adaptés.

En assemblée la décision a été prise d'annuler la séance du mercredi soir à la rentrée de septembre, sauf si un groupe important se manifeste rapidement.

Découverte de la marche nordique durant 2h, le lundi 7 mai, matin ou après-midi, et le mercredi 9 mai au matin.

S'inscrire au 02.96.86.46.48. ou 02.96.86.48.06. ou 02.96.86.46.34.

Programme d'action D'marche en mai pour reprendre progressivement une activité physique, par groupe de 12 personnes avec remise d'un podomètre.

Il s'agit d'une petite marche où les pas sont comptés à l'aide du podomètre, le but étant d'en augmenter le nombre chaque jour.

Classes 8 :

Les personnes concernées et intéressées sont invitées à retenir la date du samedi 16 juin 2018 pour se retrouver à Plouasne.

Tél Catherine GRISSAULT : 06.25.10.30.32.

10 ans pour l'association « Plouanad en scène » :

Grande satisfaction pour la troupe de « Plouanad en scène ».

Les rires et applaudissements ont été au rendez-vous à chaque représentation théâtrale de la saison. En association avec l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique pour les représentations de janvier et avec la Plouasnaise dart's en mars, la troupe locale de théâtre a conquis un public toujours plus nombreux.



40 ans du Club de la Bonne Humeur Mardi 13 Mars 2018 :

Le club a été créé en 1978, par des bonnes volontés et quelques retraités. Cet anniversaire a été marqué par l'animation du comique et humoriste Mr Cabocharde, qui a conquis son public. Le traiteur D.S.P. Dominé a régalé les papilles des convives ainsi que leurs yeux avec une décoration des plus raffinées dans le cadre de l'Espace Dériole à Plouasne. Rendez-vous à tous dans cinq ans.



SOUS – PRÉFECTURE

Lundi-Vendredi : 8h30 -12h / 13h15 – 16h15
17, rue Michel – BP 72061
22102 DINAN Cedex
Tél : 08 21 80 30 22

Les démarches administratives concernant les cartes grises et les permis de conduire sont dorénavant à effectuer en ligne sur le site internet de l'ANTS.

<https://ants.gouv.fr/>

SERVICE PUBLIC

Tél : 39 39 (0.15€/min)

Internet : <http://www.service-public.fr>

DINAN AGGLOMÉRATION

8, Bd de l'Europe - 22100 DINAN

Tél : 02 96 87 14 14

Internet : <http://www.dinan-agglomération.fr>

Faites nous part de vos idées, infos ou suggestions à :

mairie.plouasne@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations de notre commune, ainsi que tous les feuillets et bulletins sur notre site :

<http://www.plouasne.fr>

Les prochains évènements sur la commune

02/05 : Belote - Espace Dériole
Club de la Bonne Humeur

13/05 : Bal - Espace Dériole
Organisé par la FNACA

09 & 10/06 : Tournoi de foot
Régional Jeunes

14/06 : Chorale du Collège - E. Dériole

16/06 : Classes 8 – Espace Dériole

24/06 : Kermesse Ecole Publique

30/06 : Fête de la Musique – Le Bourg

01/07 : Kermesse de l'Ecole Privée

08/07 : Loto – Espace Dériole
Club de la Bonne Humeur

28/07 : Fête Communale

29/07 : Foulées de la Voie verte

Vers la fin des zones blanches pour les téléphones portables :

Le dimanche 14 janvier, le Secrétaire d'État, Monsieur Julien Denormandie a annoncé la signature d'un accord entre l'État et les quatre opérateurs de téléphonie mobile (Orange, SFR, Bouygues Télécom, Free) pour en finir avec les "zones blanches", ces territoires qui n'ont pas accès à internet ou à un réseau mobile de qualité.

Dans ce cadre, nous vous demandons de **signaler en mairie vos problèmes de couverture réseau** en nous indiquant – Nom – Adresse – Nom de l'opérateur mobile.

A titre d'information, il est possible de suivre la couverture du site via <https://www.monreseau mobile.fr/>



Quid des Temps d'Activités Périscolaires :

Suite aux réformes des rythmes scolaires, et aux différentes réunions avec le comité de pilotage l'éducation nationale a validé la suppression des TAP sur la commune de Plouasne, pour une durée de 3 ans. Un bilan positif est à retirer de ces quelques années, permettant à de très nombreux enfants de découvrir diverses activités.